Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 16 JUIN 2026

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, monsieur Boudier, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 17h15 en présence de 13 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par madame Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26/03/26

Les membres du conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

M. Boudier soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1.2 Adoption du PPMS

M. Boudier fait le bilan de l'exercice PPMS du 5 juin dernier et conclut que le protocole en place n'est pas satisfaisant. Un travail avec l'équipe mobile de sécurité du rectorat va être fait pour aménager le plan dans son ensemble ainsi que le système d'alerte. M. Lambrini, vice-président de la région, en charge de l'éducation, a donné l'assurance que le matériel sonore serait une priorité des travaux à venir.
Le vote de ce jour ne concerne donc pas les modalités du protocole mais la mise à jour des contacts d'urgence et des responsables.

M. Boudier soumet le Plan Particulier de Mise en Sécurité au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le PPMS est approuvé à l'unanimité.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

2.1 Adoption du règlement intérieur

Le CFA (pilote des apprentis) académique a signalé la nécessité d'élire un délégué des étudiants scolaires et apprentis au sein du BTS de l'établissement, ce qui doit apparaître dans le règlement intérieur.
Cette sollicitation a été l'occasion d'une relecture et donc d'autres légères modifications.
Une discussion s'engage au sujet d'autres points du règlement qui mériteraient des réécritures : objets interdits (aérosols), usage du téléphone portable (en attente des décisions et publications officielles), les tenues « correctes » (seule mention suffisamment large et non discutable pour l'instant : « pas de sous-vêtements visibles »), les signes ostentatoires religieux. L'ensemble de ces questions sera étudié l'année prochaine lors du travail sur le projet d'établissement.

M. Boudier soumet les modifications du règlement intérieur au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

2.2 Charte informatique

De nombreux changements étaient nécessaires, l'équipe des RUPN a collaboré à la mise à jour de la charte.

M. Boudier soumet la nouvelle charte informatique au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La charte informatique est approuvée à l'unanimité.

2.3 Planning des stages 2026/27 - 3e

M. Boudier informe le conseil de la semaine prévue pour le stage d'observation des élèves de troisième. On souligne l'importance de la concertation avec les autres établissements du secteur, notamment le collège de Chauvigny, afin que les entreprises ne soient pas submergées de demandes à la même période. M. Boudier prendra contact avec Chauvigny pour les informer de la date choisie par notre établissement.

M. Boudier soumet le planning des stages au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le planning est approuvé à l'unanimité.

M. Got, principal adjoint, signale qu'il faudra peut-être avancer la date des oraux du DNB afin de s'assurer de la présence des personnels responsables du parcours santé l'année prochaine et il précise également que prévoir ces oraux un mercredi matin permettrait de moins désorganiser les cours des autres niveaux.

2.4 Bilan CDI

Mme Houck, représentante des enseignants, s'étonne de la mention du prix des incorruptibles dans ce compte-rendu, puisqu'il semblerait que le budget n'ait pas été inclus dans celui du CDI.
Une discussion s'engage sur la nécessité de prévenir les enseignants des élèves absents quand ils participent à une sortie.

< 18h05-10 : Mya Massicard, déléguée élève, sort ponctuellement >

M. Boudier soumet le bilan au vote :

Votants	**:**	**12**
Pour	**:**	**12**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2.5 Bilan infirmerie

M. Boudier soumet le bilan au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Des représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la « salle de détente ». On leur explique brièvement son organisation et son fonctionnement.
M. Got souligne le problème des élèves qui vont à l'infirmerie sans passer par la vie scolaire et indique ce point de vigilance pour l'année à venir.

< sortie de M. Got 18h11 – 18h14>

2.6 Bilan vie scolaire

M. Boudier soumet le bilan vie scolaire au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2.7 Bilan CVC

M. Boudier soumet le bilan CVC au vote :

Votants	:	**13**
Pour	:	**13**
Contre	:	**0**
Abstention	:	**0**

Le bilan CVC est approuvé à l'unanimité.

2.8 Bilan AS

Aucun bilan n'a été fourni.

2.9 Bilan FSE

M. Boudier souligne qu'il porte la responsabilité de l'arrêt de la vente de chocolatines, remplacée par des compotes et madeleines.

M. Boudier soumet le bilan FSE au vote :

Votants	:	**13**
Pour	:	**13**
Contre	:	**0**
Abstention	:	**0**

Le bilan FSE est approuvé à l'unanimité.

2.10 Bilan FabLab

M. Jarige, représentant des enseignants et membre du FabLab, présente le bilan.

M. Boudier soumet le bilan FabLab au vote :

Votants	:	**13**
Pour	:	**13**
Contre	:	**0**
Abstention	:	**0**

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2.11 Planning pluriannuel des voyages (pour information)

M. Boudier présente les prévisions des voyages scolaires avec la mention des anciens, pour la cité scolaire toute entière. On remarque que les voyages sont plus fréquents au lycée et il souhaite inciter les enseignants à s'engager dans ces projets au collège. Il précise les freins : subventions inexistantes de la collectivité de rattachement, classe d'âge encore immature pour une bonne partie des collégiens.
Il souligne les efforts fournis pour une habilitation ERASMUS, facilitant ce type de projets, et la déception des équipes suite au refus de l'autorité compétente.

2.12 Quotité des AED

Le collège perd 0,25 poste et le lycée en gagne 0,5 (sous-dotation théorique de 2,5 au lycée). M. Boudier souligne l'importance de la fonction des AED, leur relation privilégiée aux élèves et le maillon essentiel qu'ils constituent entre les différents membres de la communauté éducative. L'établissement est donc doté de 10,5 équivalents temps-plein pour 11 personnels, 9 temps-plein et 2 ¾ temps. M. Boudier précise que la direction souhaite que tous les AED, quelle que soit leur quotité, fasse au moins une nuit à l'internat.

3. VIE MATERIELLE ET FINANCIERE

3.1 DMB : prélèvement sur fonds de roulement

Mme Boizard, secrétaire générale, présente une décision budgétaire modificatrice (DBM) pour 30000€.
Elle précise la valeur du fonds de roulement : 655,81€ correspondent à une journée de fonctionnement. Actuellement, le fonds de roulement est évalué à 41 jours (87 jours avant).

M. Boudier soumet la DBM au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

La DBM est approuvée à l'unanimité.

3.2 Budget Irlande

M. Boudier présente le projet de voyage scolaire en Irlande porté par Mme Ydier, professeur d'anglais, prévu du 1 au 6 juin 2027 pour deux classes de 4e (52 élèves) et cinq accompagnateurs. La participation des familles est fixée à 300€ et celle de l'établissement à 16000€.

M. Boudier soumet le montant de la participation des familles au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstention	**:**	**0**

Le montant de la participation des familles est approuvé à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1. Point travaux

Une fiche de suivi des travaux a été mise en place pour établir un point régulier d'avancement. Le financement partagé des deux collectivités de rattachement (Région + Département) a été approuvé par une convention. Un vote doit avoir lieu le 11 juin au conseil départemental (il a eu lieu le 18 mai pour la Région).

Les travaux peuvent reprendre, le maître d'œuvre a déjà pris contact avec M. Boudier et le mercredi 24 juin aura lieu la première réunion de chantier.
Nous espérons qu'avant la rentrée, les salles provisoires seront terminées afin que les travaux de la première tranche commencent dès septembre.
M. Jarige, représentant des enseignants, demande si la convention est valable seulement pour les travaux en cours ou bien si elle s'appliquera pour tout travaux entrepris dans l'établissement.
M. Boudier lui répond qu'une convention spécifique pour ces travaux a été créée car les procédures auraient été trop longues pour une convention plus large ; toutefois, il est envisagé de réfléchir à un accord à plus long terme.

3.2. Poste CPE

Une question est posée au sujet du poste de CPE de Mme Martin, qui part à la retraite, qui n'est pas paru au mouvement. M. Boudier répond que c'est une volonté de sa part afin de créer dans l'année à venir un poste spécifique, pérenne et ambitieux (avec internat pour les collégiens).
Les représentants enseignants regrettent que cette décision, si elle est strictement du ressort du chef d'établissement, ait été prise sans aucune annonce, ni dialogue, ni même information de la communauté éducative. L'implication des personnels dans ce type de projet peut se révéler difficile lorsqu'ils sont mis devant le fait accompli ; nous gardons par exemple, un vif souvenir de cette méthode lors de l'inscription du lycée au programme « internat d'excellence ».

3.3. Poste de secrétaire générale

Mme Boizard occupe le poste de secrétaire générale jusqu'au 31 août , si personne n'était nommé, elle poursuivrait le remplacement ; les membres du conseil d'administration s'en réjouissent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

L'ordonnateur,
M. Boudier

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON

Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie